Ghislaine Senée, Candidate EELV-PS dans la 7eme circonscription des Yvelines gsenee@wanadoo.fr

Patricia CHARTON
Candidate EELV dans la 12 ème circonscription des Yvelines
Paty.charton@gmail.com

Marc Denis Candidate EELV dans la 2eme circonscription du Val d'Oise. marcdenis@orange.fr

Pierrette Borgne, Candidate EELV dans la 3eme circonscription du Val d'Oise. pierrette.borgne@laposte.net

Dominique Damour Candidate EELV dans la 10eme circonscription du Val d'Oise. dodam22@orange.fr

Bénédicte Aries Candidate EELV dans la 1ere circonscription du Val d'Oise. benedicte.aries@yahoo.fr

> A l'attention de Monsieur Dominique Roussel, Président du comité du COPRA d'Herblay. 73, Avenue des Adages 95220 Herblay doroussel66@free.fr Copie à Madame PARAVY, présidente du COPRA. c.paravy@sfr.fr

Objet : Réponse commune des candidats/es EELV du Val d'Oise et des Yvelines au courrier du COPRA contre l'A104

## Monsieur,

Nous soutenons sans réserve le combat que le COPRA mène contre l'A104 depuis de nombreuses années. Cette autoroute urbaine nous est désormais présentée comme l'artère vitale qui irriguera le « Grand Paris ». Ce projet ubuesque prévoit : l'urbanisation massive de la boucle de Chanteloup, de l'Hautil et de la Seine-aval, la création d'un port démesuré en face d'Andrésy et de Conflans.

Loin de décongestionner notre territoire, ce projet va aggraver son asphyxie. L'A104 drainera vers Achères 100 000 voire 120 000 véhicules selon les estimations du Ministère des transports, ce qui représente le double de la circulation actuelle sur la RN184. Les Départements des Yvelines et du Val d'Oise, soutenu par l'Etat, prévoient de prolonger l'A104, en réalisant divers travaux d'infrastructures : 2X2 voies entre Méry sur Oise et Eragny sur Oise, pont d'Achères et nouvel axe comportant 2X2 voies entre la RD30 et la RD190, sur des sites

remarquables, afin de rabattre le trafic vers l'A13, via Andrésy, Chanteloup, Triel, et Vernouillet. A cette première estimation, il faudra ajouter :

- le supplément de transit de poids lourds généré par l'activité du futur port d'Achères,
- le nombre de véhicules supplémentaires induits par le projet d'urbanisation massive de la Confluence, qui prévoit de porter sa population de 350 000 à 500 000 habitants.

Le projet prévoit qu'au mieux, les 2/3 du tracé conflanais (du Nord-Est au Sud-Ouest du territoire communal) seront en surface, même si l'option d'un tunnel en sous fluvial est jugée faisable. Or il est certain que l'Etat y renoncera à cause de son coût exorbitant. Dans un courrier du 15 décembre 2011, le Ministre des transports a déjà expliqué qu'il n'a pas les moyens de la financer. Il a chiffré ce projet à environ 3 milliards d'euros pour 16 Km, soit le double de l'estimation faite lors de l'enquête publique qui portait sur 22 km. L'ensevelissement du tronçon conflanais coûterait donc au bas mot 1,5 milliard. C'est un coût exorbitant pour un ouvrage titanesque, un coût initial affiché qui, nous en avons l'intime conviction, sera au final bien plus élevé.

Nous refusons ce projet ruineux qui saccagera nos paysages, qui entraînera une hausse inacceptable de la pollution sonore et atmosphérique ainsi qu'une recrudescence des émissions de gaz à effet de serre. Alors que la communauté scientifique nous presse d'agir contre le réchauffement climatique, l'urgence doit être à l'amélioration et à l'extension du réseau de transport en commun, engorgé : bus interurbains en sites propres, prolongement du RER E vers Mantes la Jolie, augmentation du nombre de trains vers Saint-Lazare et Accélération de la réalisation de la ligne Cergy-Saint Quentin (dont le coût est 6 fois inférieur au projet A104) pour soulager le RERA. Cela sera bien plus créateur d'emplois. Nous, futurs députés, refuserons catégoriquement le projet d'A104 et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mobiliser les élus, les associations et la population afin qu'il ne voit jamais le jour.

Cet argent public prévu pour l'A104 doit être, en matière de mobilité, réaffecté vers des projets respectueux de l'environnement et de la santé publique.

Nous nous engageons donc à oeuvrer pour :

- L'annulation définitive de la décision du Ministre des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, en date du 24 Octobre 2006 (choix du tracé dit « vert ») relative au « Prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Poissy-Orgeval »;
- la libération des emprises foncières qui correspondent aux tracés « vert » et « rouge »;
- l'abandon de tout projet à caractère autoroutier, sur le territoire situé entre Mérysur-Oise et Orgeval;
- l'accélération de la réalisation de la Tangentielle ferrée TGO de Saint-Quentinen-Yvelines à Cergy;
- la réalisation de nouvelles lignes de tram et de bus à haut niveau de service ;
- l'étude des travaux d'aménagement de la RN184, à travers les villes d'Eragny-sur-Oise, de Conflans-Sainte-Honorine et la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en créant des carrefours dénivelés pour fluidifier la circulation et augmenter la protection des populations.